



Fidelity Investments Canada s.r.i. lance le nouveau Mandat privé Fidelity Croissance mondiale

Maintenant disponibles : un nouveau Mandat 85/15 et des remises sur les frais plus intéressantes.

Toronto, le 4 avril 2023 – Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity ») a lancé aujourd'hui le Mandat privé Fidelity Croissance mondiale (« le Mandat »), qui vient s'ajouter à la gamme de produits du [Programme de placement privé](#) de Fidelity.

Par le biais du Programme de placement privé de Fidelity, les investisseurs fortunés peuvent accéder à des mandats qui ont recours aux méthodes de recherche et aux stratégies de placement exclusives de Fidelity et qui utilisent une approche de style institutionnel axée sur la gestion du risque. Ce programme est conçu pour atteindre des objectifs précis grâce à des mandats soigneusement sélectionnés et élaborés, tout en s'appuyant sur les vastes ressources mondiales de Fidelity pour créer des solutions qui peuvent aider les investisseurs à atteindre leurs objectifs financiers. Les mandats du Programme de placement privé de Fidelity offrent également des options fiscalement avantageuses.

Le Mandat privé Fidelity Croissance mondiale vise à dégager un rendement total élevé et accroître le capital. Il investit principalement dans des fonds sous-jacents, qui, en général, investissent dans des actions mondiales ou des titres à revenu fixe, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'autres fonds sous-jacents. Le Mandat a une composition neutre cible d'environ 85 % d'actions et 15 % de titres à revenu fixe et de titres du marché monétaire.

Fidelity a également introduit des tranches de tarification offrant des remises plus avantageuses sur les frais dans le cadre du Programme de placement privé de Fidelity. Les investisseurs peuvent ainsi profiter de frais dégressifs, c'est-à-dire que les tranches supérieures donnent lieu à des réductions plus importantes. Reportez-vous aux prospectus simplifiés et aux documents de modification des Mandats pour obtenir plus de renseignements sur les remises.

« Chez Fidelity, nous nous concentrons sur la création d'une gamme dynamique de produits qui offre des solutions ciblées aux investisseurs à chaque étape de leur parcours financier », a déclaré Kelly Creelman, vice-présidente principale, Produits et marketing chez Fidelity. « Les investisseurs qui cherchent des options de croissance autres que celles offertes par un portefeuille 60/40 traditionnel pourraient envisager d'investir dans le Mandat privé Fidelity Croissance mondiale. »

Le Mandat est géré par [David Wolf](#) et [David Tulk](#), gestionnaires de portefeuille au sein de l'équipe de répartition mondiale de l'actif de Fidelity. Cette équipe est responsable de la répartition de l'actif pour divers fonds Fidelity, y compris les Portefeuilles gérés de Fidelity ainsi que les fonds à revenu mensuel et les mandats privés équilibrés de Fidelity.

Principaux avantages du Mandat pour les investisseurs :

- Il offre une **exposition diversifiée** à des actions, des titres à revenu fixe et un large éventail de fonds sous-jacents gérés par les gestionnaires de portefeuille de Fidelity Investments et axés sur différentes régions et différents styles de placement.
- Il utilise une **répartition tactique de l'actif** dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

- Il propose la **puissance combinée** de l'équipe de répartition mondiale de l'actif et des ressources mondiales de Fidelity Investments dans une seule solution, comme les autres stratégies à multiples catégories d'actifs de Fidelity.

Pour de plus amples renseignements, visitez [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca).

À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Chez Fidelity, notre mission consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de portefeuilles de placement innovants et fiables pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers et personnels.

Étant une société d'intérêt privé, Fidelity déploie ses ressources de classe mondiale et ses employés pour le bien des investisseurs et leur réussite à long terme. Nous gérons un actif de 196 milliards de dollars pour nos clients (au 28 mars 2023), y compris des particuliers, des conseillers en placements, des régimes de retraite, des fonds de dotation et des fondations.

Fidelity est fière d'offrir aux investisseurs un éventail complet de fonds communs de placement et de fonds négociés en bourse en actions canadiennes, étrangères et mondiales, de solutions axées sur le revenu, de stratégies de répartition de l'actif, de portefeuilles gérés, de produits d'investissement durable et de fonds communs de placement non traditionnels, ainsi qu'un programme destiné aux clients fortunés. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en valeurs mobilières, les banques et les compagnies d'assurance.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Au 4 avril 2023, les investisseurs qui souscrivent des titres du Programme de placement privé de Fidelity peuvent obtenir une tarification réduite (« frais réduits ») sous la forme d'une remise (Catégorie) ou d'une distribution (Fiducie) sur les frais de gestion et d'administration combinés avant la déduction de la taxe de vente. En ce qui concerne les Mandats, le montant de la remise sur les frais est basé sur le montant investi dans chaque Mandat au-delà de 250 000 \$. Les remises sur les frais ne s'appliquent qu'à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée. Par exemple, si un investisseur détient 1 million de dollars en actions de série B dans un Mandat, la remise s'applique au montant investi comme suit : aucune remise sur la première tranche de 250 000 \$, cinq points de base sur la partie supérieure à 250 000 \$ et inférieure à 500 000 \$, et dix points de base sur la partie supérieure à 500 000 \$ et inférieure à 1 million de dollars. Veuillez consulter le prospectus des Mandats pour connaître les règles de regroupement financier du Programme de placement privé.

« Fidelity Investments » et/ou « Fidelity » désignent collectivement : i) FMR LLC, une société américaine, et certaines filiales qui comprennent Fidelity Management & Research Company LLC (« FMR ») et Fidelity Management & Research (Canada) ULC (« FMR-Canada ») – qui exerce ses activités en Colombie-Britannique sous le nom de FMR Investments Canada ULC; et ii) Fidelity Investments Canada s.r.i. (« FIC ») et ses sociétés affiliées. FMR-Canada a commencé à exercer ses activités en Ontario le 1^{er} février 2018. FMR-Canada est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et de gestionnaire de portefeuille auprès des autres commissions canadiennes des valeurs mobilières. Les activités de FMR-Canada se limitent actuellement à l'offre de stratégies de répartition mondiale de l'actif par une équipe de gestion de portefeuille discrète au sein de la société. FMR-Canada offre ces stratégies en qualité de sous-conseiller pour les comptes dont le conseiller est FIC, agissant alors à titre de sous-conseiller direct de FIC ou de sous-conseiller par l'intermédiaire de conseillers Fidelity qui ne sont pas Canadiens, notamment

(et principalement) des conseillers en placements inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, comme FMR. FMR-Canada n'offre pas directement ces stratégies aux investisseurs canadiens. Le nom « Fidelity Investments » a été enregistré en tant que marque de commerce déposée au Canada par FMR-Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Chris Pepper
Vice-président, Affaires de la société
Fidelity Investments Canada s.r.l
Bureau : 416 307-5388
Cellulaire : 416 795-7762
Courriel : chris.pepper@fidelity.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada.



Lien connexe :

<http://www.fidelity.ca>